

Charte SAILS de bonnes pratiques du transport maritime pour la protection du milieu marin et du littoral

Engagements de EXPRESS DES ILES

Les engagements envisagés visent :

La protection des espèces marines dans leur ensemble, et en particulier des mammifères marins,

La société L'EXPRESS DES ILES est membre du conseil de gestion du sanctuaire des mammifères marins AGOA depuis sa création.

A ce titre, la compagnie participe aux décisions liées à l'amélioration de la protection des espèces marines et des moyens techniques possibles à mettre en œuvre dans cette optique.

La compagnie sensibilise les équipages et les clients sur ses engagements, notamment par la communication sur cette problématique à l'aide des supports de l'AGOA et la communication aux passagers durant les traversées lorsque les navires croisent la route de cétacés.

la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre

Depuis les années 1990, tous les navires opérés par la compagnie et sa filiale, de par les demandes spécifiques de l'armement liées à leur conception, sont alimentés électriquement par la terre dès lors qu'un dispositif est disponible au port d'escale. C'est actuellement le cas sur notre desserte à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et Fort-de-France(Martinique). De surcroît, pour les ports non-équipés d'installation électrique de courant de terre, afin de réduire les émissions de gaz, à la demande de l'armement, nos navires sont équipés de « groupes électrogènes de port » moins puissants, moins polluants et moins gourmands en énergie utilisés lors des escales de nuit.

Enfin, l'armement a mis en place une politique en vue de maîtriser le temps de fonctionnement en standby des moteurs principaux afin de réduire la pollution atmosphérique lorsque les navires sont à quai.

La collaboration avec le gestionnaire des aires marines protégées et/ou la collaboration scientifique en général

En collaboration avec les services de secours de la faune sauvage, nous effectuons le rapatriement des animaux blessés afin qu'ils soient pris en charge en Guadeloupe.

L'optimisation de la performance énergétique des navires,

Les coques des navires opérés par la compagnie et sa filiale sont dotées d'un système antisalissure au silicone depuis 2005. C'est ce qui se fait de mieux dans le domaine pour ce type de navigation. Ce système a pour avantage d'améliorer le rendement des moteurs de propulsion (réduction de la consommation de carburant), de réduire les bruits sous-marins liés aux vibrations et à la trainée des navires ainsi que la dispersion d'éléments toxiques intégrés au système anti salissures – phénomène plus courant sur des systèmes classiques.

En outre, nous effectuons un contrôle/nettoyage des coques 5 à 6 fois par an et un nettoyage annuel en cale sèche.

Description des mesures mise en œuvre pour assurer une information transparente sur l'effectivité des engagements pris dans le cadre de la présente Charte (par exemple identifier un point de contact, un site internet etc...)

Onick DRAVEL

0590 91 91 42

oderavel@express-des-iles.com